

*Fermes familiales*

● (1640)

S'il n'a pas cette somme de \$5,000, \$10,000, \$15,000, \$20,000 ou \$25,000, selon la dimension de l'entreprise qu'il compte acquérir, il est inconcevable qu'il «démarré» en agriculture. Il aura beau avoir le plus grand talent et la meilleure volonté au monde, il ne pourra pas «démarrer». Il est voué à l'échec. Premièrement, nos lois actuelles ne le lui permettront pas. Les sources de crédit ne sont pas à sa disposition, quand il s'agit de grandes exploitations.

Il faut donc absolument concevoir une nouvelle politique agricole. Je fais aujourd'hui appel à tous les députés parce qu'il s'agit de quelque chose, pour tout gouvernement, qu'il est urgent de faire. Il faut que le gouvernement, à la prochaine session si possible, présente un projet de loi visant à rendre disponibles les fonds nécessaires pour permettre aux jeunes agriculteurs de «démarrer». Il pourra y avoir, en ce qui a trait à ce fonds, plusieurs modalités. Bien sûr, il y aura des critères auxquels un candidat devra satisfaire pour se qualifier. C'est très normal.

A mon avis, on devra permettre à de jeunes gars de 20 ou 25 ans qui ont le potentiel nécessaire et surtout qui le veulent, d'obtenir le crédit et les octrois nécessaires pour «démarrer». Si on ne fait pas cela, monsieur le président, demain on déplorera davantage cet abandon de l'agriculture par les jeunes. Je voudrais bien prévenir tout le monde de ceci, et ce n'est pas une question de parti politique si on ne le fait pas, demain il en coûtera énormément cher pour «ramener» des gars à l'agriculture.

Le prix qu'on devrait payer aujourd'hui pour garder les jeunes agriculteurs et leur permettre de continuer à exercer leur métier est infime comparé à celui qu'on paiera dans 5, 10 ou 15 ans, si on attend aussi longtemps pour «ramener» les gens à l'agriculture.

Pour les Canadiens, c'est un grand défi, c'est une grande responsabilité à assumer. Si on veut assurer à la population canadienne de demain une production en volume et en qualité suffisants et, si possible, en quantité suffisante pour aider les autres pays, on doit, et sans trop tarder, établir une banque spéciale qui procurera les sommes nécessaires aux jeunes qui veulent en bénéficier. Certains le veulent, j'en connais qui le veulent. Des jeunes étudient actuellement dans les écoles techniques de formation en agriculture. Ils le veulent et ils disent: Demain je vais être diplômé et je veux être agriculteur, mais je ne pourrai pas y être, parce que je n'ai pas l'argent nécessaire pour acquérir la ferme de mon père, de mon oncle, du voisin, ou du gars qui va abandonner parce qu'il n'y a personne pour prendre la relève.

[M. Lessard.]

Voilà la question fondamentale que nous avons à résoudre, monsieur le président. Il n'est pas question de blâmer le ministre. J'entendais pourtant l'honorable député jeter tout le blâme sur le ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Je voudrais en terminant, lui faire remarquer qu'en 1973—et ce sont les journaux agricoles de l'Ouest, notamment celui que nous avons reçu cette semaine, qui nous le prouvent—les producteurs de l'Ouest vont toucher le plus grand revenu net qu'ils aient jamais touché, et je pense qu'il faut rendre hommage au ministre qu'on accuse, pour son bon travail et à sa clairvoyance.

On ne doit en aucune façon faire porter le blâme de certains problèmes actuels uniquement à un ministre. Je pense que ce ministre a fait un travail fantastique. On ne peut pas concevoir, ni accepter qu'il soit blâmé. Il a certes été magnifique.

Je terminerai en soulignant une contradiction flagrante contenue dans les propos du député. D'une part il dit: Le marasme est la conséquence des actions du gouvernement qui intervient dans le geste libre des agriculteurs. D'autre part il dit: Il faudrait que le gouvernement intervienne davantage.

Il faudra choisir. Nous avons mis des outils à la disposition de la classe agricole et c'est librement, monsieur le président, que les agriculteurs choisissent de s'en servir, et feront de même dans l'avenir. Nous n'avons pas l'intention de leur dicter quoi que ce soit. Nous voulons tout au plus, et certainement, les aider, et je suis sûr que tous les partis seront d'accord sur ce point.

[Traduction]

**M. Yewchuk:** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au député. Il a déclaré qu'une foule de mesures restent à prendre. Étant donné que son parti est au pouvoir depuis 10 ans, pourrait-il dire pourquoi toutes ces mesures n'ont pas encore été prises?

**M. Lessard:** Le député me demande-t-il ce que nous avons fait depuis 10 ans? Voudrait-il que j'énumère les réalisations à la Chambre, aujourd'hui, dans les quelques secondes qui me restent, en conformité de l'ordre adopté par la Chambre? Laissez-moi lui signaler que, même en prenant le reste de cette heure, je ne pourrais pas énumérer toutes les réalisations du gouvernement. Laissez-moi lui dire aussi que nous aurions pu faire bien davantage avec l'appui de l'opposition officielle au lieu de son opposition constante.